

J'atteste avoir pris pour le compte de : **DOLYDEM DEMENAGEMENT SERVICES**
34 rue Charles de Gaulle
94140 ALFORTVILLE

ATTESTATION VALABLE JUSQU'AU : **01/08/2026**

Une Police auprès de la compagnie : **AXA**
N° 10792078204
313 Terrasses de l'Arche
92000 Nanterre

Garantissant :

- **RCC :** La responsabilité civile contractuelle de déménageur de particuliers et d'entreprises dans les limites du contrat :
 - ✓ Zone France métropolitaine et pays limitrophes
 - ✓ Maximum par événement : **30.000**
 - ✓ Maximum par objet : **1.500 €**
 - Franchise **500 €**
- **RCC :** La responsabilité civile contractuelle de voiturier dans les limites du contrat type messagerie soit 33 € par kg maxi 1.000 € par colis ; et la CMR 8,33 DTS le Kg (applicable selon le cas) avec maximum de **30.000 €** par événement sur le territoire de la France Métropolitaine et pays limitrophes pour des marchandises diverses et ordinaires garanties tous événements franchise 230 €. + *Application de la clause Vol du Contrat*
- **RCE :** La responsabilité civile exploitation chef d'entreprise.
- **RCP :** La responsabilité civile professionnelle chef d'entreprise incluant les dommages immatériels consécutifs à un sinistre marchandises transportées.

VEHICULE(S) TRANSPORTEUR(S) GARANTI(S)

Tous les véhicules appartenant à l'assuré (ou pris en location) et conduits exclusivement par un salarié de l'entreprise dans le cadre des activités garanties au contrat.

Cette attestation n'implique qu'une présomption d'assurance, la garantie étant soumise au respect par l'assuré de ses obligations, notamment en ce qui concerne le paiement de ses cotisations afférentes. **Ce contrat est reconduit tacitement.**

Fait le : 6 février 2026

CABINET CHABROL
33 RUE DE NAPLES
75008 PARIS

COURTAGE ET AUDIT D'ASSURANCES
RCS 414 694 083 00026 - ORIAS 07 000138